

ECOLE MATERNELLE LE THOU

CONSEIL D'ÉCOLE DU 2 novembre 2015

Début de la séance: 18h

PRÉSENTS:

Enseignantes: Isabelle Blanchier (PS et directrice), Marie-Élisabeth Adnot (PS/MS), Michelle Aoustin-Picaut (MS), Fabienne Gouet (MS/GS), Emile Lévêque et Ingrid Baron (GS)

Francis Menant (maire de Landrais et président du Sivos)

Christiane Portmann conseillère municipale du Thou

Représentants des parents d'élèves: Nathalie Dauvé, Rachel Lieurain, Sophie Goin, Amandine Bourgeix

EXCUSÉS:

M Florentin (IEN)

Christian Brunier (maire du Thou et vice-président du Sivos)

Décharge direction: F. Girolimetto

Représentants des parents d'élèves: Loïc Tricard, Séverine Poupeau, Mallory Paulet

1) RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2015. Le taux de participation est de 24% (20% en 2014) soit 57 votants sur 238 inscrits. La liste FCPE a été élue (il n'y avait pas d'autre liste).

2) BILAN DE RENTRÉE:

A la rentrée, l'école maternelle était composée de 5 classes:

une classe de PS: 28 enfants

une classe de PS/MS: 25 enfants (14PS et 11 MS)

une classe de MS: 27 enfants

une classe de MS/GS: 25 enfants (9MS et 16GS)

une classe de GS: 24 enfants (2 départs en octobre)

Total: 42 PS+ 47 MS+ 40 GS = 129 enfants.

Les classes sont encadrées par des Atsems: Pascale Barbin en PS, Sophie Jagueneau en PS/MS, Alexandra Pénard en MS, Catherine Maret en MS/GS et Sylvine Mineau en GS, Sandrine Fasano remplace régulièrement celles-ci.

Cette rentrée est marquée par la mise en place des nouveaux programmes de l'école maternelle : ceux-ci sont découpés en cinq domaines d'apprentissages :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (les objectifs sont : l'enrichissement du lexique et l'appropriation de la syntaxe de la langue française, le travail sur les sons de la parole, l'acquisition du principe alphabétique et les gestes de l'écriture).

- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.

- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques (activités plastiques, graphiques et musicales).

- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée (correspond au domaine des mathématiques : des activités sur les nombres sont proposées ainsi que sur les formes et les grandeurs.)

- Explorer le monde (le temps, l'espace, le vivant, la matière)

3) RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les enseignants rappellent l'**interdiction des écharpes** depuis 2014 à l'école maternelle ainsi que l'importance de prévenir l'école en cas de **changement de numéro** de téléphone. Les membres du conseil d'école ne souhaitent pas modifier le règlement intérieur : les membres du conseil d'école valident le maintien du règlement intérieur.

4) PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école élaboré l'année dernière est reconduit cette année (validation de l'inspection de l'éducation nationale): les compétences visées sont l'autonomie et l'initiative (mener son travail à terme), la maîtrise de la langue (construire des phrases correctes avec un lexique adapté), acquérir de la confiance en soi.

Le dernier axe permet de renforcer la cohérence et la continuité avec l'école élémentaire.

Le thème commun aux classes est l'environnement.

La classe de grande section participera aux soirées vocales à Aigrefeuille au mois de mars.

Depuis la rentrée de septembre, un décloisonnement est mis en place pour les élèves de grande section en début d'après-midi : pendant la sieste ou le repos des petits et des moyens (sous la surveillance des ATSEM), chaque enseignante prend en charge un petit groupe de grands. Il est prévu un décloisonnement pour les moyens à partir du mois de janvier.

5) COOPÉRATIVE SCOLAIRE

A la date du 2 novembre, nous avons 2275 euros sur le compte (nous avons récolté 1009 euros grâce aux cotisations des parents d'élèves en début d'année). Cette somme est utilisée pour l'achat de livres, matériel de bricolage, ingrédients de cuisine, CD... Elle pourra aussi financer les sorties scolaires (si les activités sont payantes), le transport étant financé par le Sivos.

Les sorties envisagées pour l'année scolaire sont :

- le musée des Beaux-Arts pour la classe de PS
- le marais d'Yves pour la classe de PS/MS
- le zoo de Chizé pour la classe de MS
- le pôle nature de Taugon pour les classes de MS/GS et GS.

L'école a investi en fin d'année dernière dans du gros matériel d'EPS pour la salle de jeux (parcours de motricité) ainsi que dans 3 trottinettes et vélos (soit environ 1350 euros).

Grâce à leurs actions, l'association des parents d'élèves fera un don pour la coopérative scolaire (l'ensemble des enseignants la remercie).

6) SÉCURITÉ

Trois exercices incendie sont prévus au cours de l'année scolaire. Le premier aura lieu avant les vacances de Noël. L'équipe enseignante doit mettre en place cette année un DUER (document unique d'évaluation des risques).

7) DIVERS

- Comme tous les ans, les classes de PS, PS/MS, MS, MS/GS et GS, iront à la bibliothèque municipale régulièrement dans l'année. Par classe entière, les élèves participeront à des activités mises en place par les employés ou bénévoles de la bibliothèque. Il n'y aura pas de prêt individuel de livre (seul un prêt pour la classe).

- petits travaux : poncer l'escalier de la classe de PS, enlever la poubelle cassée sous le préau, système pour fermer la porte du préau (toujours ouverte), labourer le jardin pour les plantations.

- Questions des parents d'élèves:

- Des parents constatent que leur enfant de moyenne section est très fatigué.

Quelle est l'organisation de la pause méridienne (horaires de cantine, heures de coucher, conditions de sieste)?

Les élèves de moyenne section mangent à 12h10 ou à 12h55 selon les services. Après un temps de récréation, ils sont répartis pour une sieste ou un temps calme : dans la classe de petite section, dans la salle de jeux et dans la classe de moyenne section : ils sont allongés sur des matelas. Les derniers sont levés vers 15h. Les parents qui le souhaitent peuvent en discuter avec l'enseignante de leur enfant pour adapter au mieux ce temps de repos.

- Comment s'organise la fin de matinée lorsque les Atsems mangent ?

Les élèves sont soit en activités collectives, soit en salle de jeux, soit en récréation (avec 2 enseignants pour la surveillance).

- Sur les temps de récréations, comment est géré le passage aux toilettes?

Les élèves passent systématiquement aux sanitaires avant la récréation sous la surveillance de l'ATSEM et/ ou l'enseignante (pour des raisons d'hygiène et de sécurité). Ainsi, les élèves n'ont pas besoin de rentrer dans les couloirs pendant la récréation (sauf exception).

- Les parents souhaiteraient qu'une personne de l'école, ou de VLTL sur le temps des TAP, soit constamment joignable : les enseignants n'étant plus dans les locaux pendant les TAP, la demande doit-être faite auprès de Vacances Loisirs.

- Est-il envisageable qu'un représentant de VLTL participe aux conseils d'école? Les parents souhaiteraient avoir un point régulier sur les TAP : la demande doit-être faite auprès de Vacances Loisirs, mais des comités de pilotage (réunion) annuels sont tenus pour faire des bilans.

- Quelle est la procédure suivie en cas d'incident ? Sauf urgences vitales ou ayant besoin d'une intervention rapide (où le 15 est appelé en premier), la procédure est d'appeler les parents : soit ils sont joignables et viennent à l'école, ce sont alors eux qui prennent la décision d'appeler ou non le 15 ; soit ils sont joignables mais ne peuvent pas venir rapidement, les enseignants proposent aux parents d'appeler le 15 ; soit ils ne sont pas joignables, les enseignants appellent le 15.

Francis Menant a annoncé l'installation d'un photocopieur dans l'école maternelle : l'équipe enseignante remercie le Sivos pour cet achat qui sera très utile.

La directrice I. Blanchier